

# COIN technipharm

JUILLET 2014

## ÉTUDE SUR LA NÉCESSITÉ D'OFFRIR UN PROGRAMME COLLÉGIAL EN TECHNIQUE DE PHARMACIE AU QUÉBEC

Par **Éric Whittom, B. Pharm.**

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) a mandaté une firme de recherche pour réaliser une étude sur les besoins de main-d'œuvre technique en pharmacie. « Cette étude vise à vérifier l'adéquation entre la situation actuelle et projetée des besoins du marché du travail et l'offre de formation dans le secteur visé », explique Marie-Ève Déry, adjointe exécutive et chef d'équipe à la direction des communications du MESRS.

« Cette étude permettra, notamment, de décrire les facteurs de changement survenus et à venir dans le domaine de la pharmacie et leurs impacts sur le rôle et les responsabilités du personnel affecté à l'assistance en pharmacie. »

« Cette étape importante est préalable à toute prise de décision concernant le développement d'un programme d'études [collégiales]. »

La firme de recherche remettra son rapport au MESRS à l'hiver 2015.

### DES CÉGEPS INTÉRESSÉS

Certains cégeps se sont déjà montrés intéressés à offrir un programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou à un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de pharmacie. Le Cégep de Drummondville et le Cégep de Rivière-du-Loup ont déposé conjointement un projet en ce sens au MESRS.

### NOUVEAU PROGRAMME REQUIS POUR L'OPQ ET SES PARTENAIRES

L'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) a rencontré en juin le MESRS de même que le

*Suite à la page 2*

### LEÇON DE FC INCLUSE :

#### Dyslipidémie – Dépistage, prise en charge et rôle de l'ATP

Accréditée par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCCEP)

Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement : [www.ProfessionSante.ca](http://www.ProfessionSante.ca), section eCortex



Coin technipharm a reçu l'approbation de



## UNE PASSION POUR LA VIE

### POUR L'ATP SAMANTHA JENKINS, LA PLUS

grande récompense est de voir un bébé quitter l'hôpital en bonne santé après un trop long séjour.

Samantha travaille à la pharmacie de l'unité de soins néonataux intensifs du Sunnybrook Health Sciences Centre à Toronto depuis octobre 2013.

« Comme nous traitons des bébés malades et des prématurés, les doses de médicaments sont très importantes, explique Samantha. Nous préparons toutes les doses quotidiennes d'intraveineuses, de médicaments oraux et de nutrition parentérale totale (NPT). Nous nous occupons aussi de l'entrée de toutes les données définissant le profil du patient, en collaboration avec les infirmières et les diététistes. »

L'unité peut accueillir 42 nourrissons. La tâche est donc très exigeante. « Certains bébés pèsent moins de 1000 g (soit à peine 2 livres), précise-t-elle. Cela a été un important changement pour moi, qui étais habituée à soigner des adultes. »

Samantha a suivi un cheminement professionnel diversifié avant d'occuper son poste actuel. Après la fin de ses études au Niagara College en 2010 – et aussi durant ses études –, elle a travaillé dans une pharmacie communautaire de Niagara Falls, bien déterminée à obtenir son agrément le plus rapidement possible. « C'est une bonne chose que la réglementation nous force à aller de l'avant, dit-elle. La profession est de plus en plus reconnue et respectée, ce qui multiplie les possibilités d'emploi et crée de nouveaux postes auxquels les ATP n'avaient pas accès auparavant. » Samantha fait notamment allusion aux assistants affectés à la fiche des médicaments des patients.

Après une expérience de trois ans à la pharmacie communautaire et son certificat d'agrément en main, Samantha s'est installée à Toronto pour travailler chez MediSystem Pharmacy, une division de Shoppers Drug Mart qui fournit des services de pharmacie aux résidences pour personnes âgées et aux établissements de soins de longue durée au Canada. Au cours des huit mois de son contrat, elle a créé un poste de spécialiste en demandes de remboursement de tiers-payeurs pour tous les établissements de soins de longue durée de Toronto. En 2012, elle est allée travailler au centre du



cancer de Sunnybrook, où elle préparait les chimiothérapies. Elle a ensuite obtenu le poste qu'elle occupe aujourd'hui. Elle fait maintenant partie d'une équipe composée de huit assistants techniques et de quatre pharmaciens.

### « C'est une bonne chose que la réglementation nous force à aller de l'avant. »

Samantha a récemment été élue au poste de directrice des affaires internes au sein du conseil de la Canadian Association of Pharmacy Technicians, responsabilité qu'elle a acceptée dans le souci de donner en retour à sa profession. Dans le cadre de ses fonctions, elle assure la liaison entre le conseil et les différents comités de l'association, et organise des séances d'information.

Plus tard, il n'est pas dit que Samantha Jenkins ne sera pas tentée par l'enseignement ou peut-être par des études supérieures. Mais pour l'instant, elle est heureuse de son sort. « J'adore ce que je fais et j'ai bien l'intention de continuer encore longtemps », affirme-t-elle.

Sally Praskey

Un service éducatif destiné aux assistants techniques en pharmacie canadiens et offert par Teva

[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Éditrice  
Caroline Bélisle

Rédactrice en chef  
Caroline Baril

Journalistes  
Sally Praskey, Éric Whitton

Directrice artistique  
Jocelyne Demers

Directrice de la production  
Maria Tomasino

**COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION**

Colleen Curry,  
Collège communautaire  
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique  
en pharmacie

Mary Bozoian,  
Association canadienne des  
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan, CPhT

Louise Senécal,  
Association québécoise des assistants  
techniques en pharmacie (AQATP)

Margaret Woodruff,  
Humber College

Tana Yoon, CPhT (É.-U.)

**L'actualité  
pharmaceutique**

COIN TECHNI PHARM et COIN TECHNI PHARM FC  
sont publiés par *L'actualité pharmaceutique*,  
une division des Éditions Rogers Limitée,  
1200, avenue McGill College, bureau 800  
Montréal, Québec H3B 4G7

Ils sont accessibles sur ProfessionSanté.ca

Ce document ne peut être reproduit en tout  
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que  
nous parlions dans Coin technipharm ?  
Envoyez vos idées et vos commentaires  
à caroline.baril@rci.rogers.com

Un service éducatif mis à la disposition des assistants  
techniques en pharmacie canadiens par Teva.  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)



Visitez nos sites Web  
[www.ProfessionSante.ca](http://www.ProfessionSante.ca)  
[www.tevacanada.com](http://www.tevacanada.com)

**ACTUALITÉ**

**Élargissement du champ de pratique  
des pharmaciens au Canada**

**LES PHARMACIENS SONT APPELÉS À CONSACRER** une plus grande part de leur temps aux responsabilités cliniques et, pour ce faire, ils devront compter davantage sur les ATP pour leur permettre de se libérer d'autres tâches. Voici la liste des nouvelles activités professionnelles des pharmaciens selon les provinces.

	Renouveler une ordonnance en cas d'urgence	Renouveler/ prolonger une ordonnance	Modifier la dose/ posologie	Substituer un médicament à un autre de même sous-classe thérapeutique	Prescrire des médicaments pour des affections mineures	Administrer un médicament pour en démontrer le bon usage	Prescrire et interpréter des analyses de laboratoire	Administrer un médicament par intra-veineuse	Agrément des assistants techniques
<b>C.-B.</b>	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✓
<b>Alb.</b>	✓	✓	✓	✓	✓ (1)	✓	✓	✓	✓
<b>Sask.</b>	✓	✓	✓	✓	✓ (2)	✓	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>
<b>Man.</b>	✓	✓ (3)	✓	✗	✓	✓	✓	✓	<b>A</b>
<b>Ont.</b>	✓	✓	✓	✗	✗ (4)	✓ (5)	<b>A</b>	✓	✓
<b>Qué. (6)</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>A</b> (7)	<b>A</b>	<b>A</b> (8)	<b>A</b>	<b>A</b>	✗
<b>N.-B.</b>	✓	✓	✓	✓	<b>A</b> (9)	✓	✓	✓	<b>A</b>
<b>N.-É.</b>	✓	✓	✓	✓	✓ (2)	✓	✓	✓	✓
<b>Î.-P.-É.</b>	✗	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✓	✗
<b>T.-N.-L.</b>	✓	✓	✓	✓ (10)	✗	✗	✗	<b>A</b>	<b>A</b>
<b>T. N.-O.</b>	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
<b>Yukon</b>	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
<b>Nun.</b>	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗

✓ Adopté dans la province ou le territoire    **A** En attente (d'une loi, d'un règlement, d'une politique)    ✗ Non adopté

- Alb.: Les pharmaciens de l'Alberta autorisés à prescrire peuvent prescrire des médicaments de la Liste des drogues sur ordonnance pour le traitement d'affections mineures
- Sask. et N.-É.: Seulement dans le cadre de l'évaluation et de la prescription de médicaments pour le traitement d'affections mineures
- Man.: Selon l'article 122 du Règlement sur les pharmacies – Continuité des soins
- Ont.: Droit de prescrire limité à certains médicaments pour la désaccoutumance du tabac
- Ont.: Administration de la vaccination antigrippale à des patients de 5 ans et plus; administration de toutes les autres injections et inhalations aux fins de démonstration et d'éducation
- Québec: décrets en attente (activités autorisées par l'adoption du Projet de loi n°41: Loi modifiant la Loi sur la pharmacie, 8 décembre 2011 – l'adoption du règlement prévue pour le 3 septembre 2013 a été reportée par décret
- Québec: Déjà permis si ordonnance collective
- Québec: Aux fins exclusives de démonstration
- N.-B.: Le droit de prescrire englobe l'adaptation d'une ordonnance, la prescription en situation d'urgence et l'exécution d'une ordonnance collective; le droit de prescrire indépendant ou en cas d'affections mineures est en voie d'adoption
- T.-N.-L.: Substitution de médicaments génériques hors pharmacopée seulement

Source: Reproduction et traduction avec la permission de l'Association des pharmaciens du Canada

**PROGRAMME COLLÉGIAL... (SUITE)**

**Suite à la page 1**

ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé pour leur présenter les résultats de ses travaux en cours sur la révision du rôle des assistants techniques en pharmacie (ATP), soit ses standards de pratique et ses profils de compétences.

«L'OPQ et ses partenaires [AQATP, ABCPQ, AQPP, APES et les deux facultés québécoises de pharmacie] souhaitent deux programmes distincts pour répondre à des besoins différents, à savoir la

révision du programme actuel [DEP en assistance technique en pharmacie] et la création d'un programme d'études permettant un rehaussement des compétences des ATP», indique-t-il dans sa publication *L'interaction* de mars-avril 2014.

L'OPQ s'en remet aux ministères concernés pour déterminer le type de programmes requis afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre en pharmacie et à ses profils de compétences. ■

## Contre les risques associés aux rayons UV

### POUR LA PLUPART D'ENTRE NOUS,

la chaleur de l'été est la bienvenue après le froid mordant de l'hiver. Cependant, avec elle survient un risque accru d'affections cutanées, qui peuvent être mortelles.

Cette année, on prévoit 6500 nouveaux cas de mélanome et 76 100 cas de cancer de la peau sans présence de mélanome. De 1986 à 2010, le taux d'incidence du mélanome a augmenté de 2 % par année chez les hommes et de 1,5 % par année chez les femmes, selon les statistiques de 2014 de la Société canadienne du cancer.

Les assistants techniques en pharmacie (ATP) peuvent jouer un rôle de prévention en encourageant l'utilisation d'un écran solaire. Colleen Cairncross, pharmacienne à la London Medical Pharmacy et conseillère à la MediSystem Pharmacy de London, suggère aux ATP d'aider les clients à choisir le produit qui leur convient en leur posant plusieurs questions. Par exemple, quel est l'âge de la personne qui utilise l'écran solaire – adulte, enfant, bébé? Veut-on protéger le visage ou le corps, ou les deux? A-t-on besoin d'un écran solaire résistant à l'eau et à la transpiration?

Colleen Cairncross recommande l'utilisation quotidienne d'un écran solaire avec un facteur de protection d'au moins 15 afin d'éviter l'effet cumulatif des rayons du soleil sur le visage et les autres parties du corps exposées.

« Il faut appliquer de nouveau l'écran solaire après la baignade ou une activité physique intense, même si on a utilisé un produit résistant à l'eau et à la transpiration, explique-t-elle, car ces produits protègent pendant la baignade ou l'activité physique, mais non après. » Elle ajoute qu'un t-shirt procure une protection correspondant à peine à un facteur 6. Il faut donc utiliser un écran solaire sous le t-shirt. L'Association canadienne de dermatologie recommande de rechercher des produits portant le logo de l'Association, car ceux-ci ont été testés par des dermatologues membres de l'Association dans le cadre de son Programme de protection solaire.

Pour les nombreuses personnes qui ne suivent pas ces conseils et finissent par attraper un douloureux coup de soleil, il existe des produits pour soulager la douleur. L'hydratation, par exemple, apporte un certain soulagement. Les gels à l'aloès sont les favoris, selon Colleen Cairncross, parce qu'ils sont peu coûteux et faciles à appliquer sur la peau irritée. On trouve aussi des crèmes et des lotions contenant du menthol, qui agit comme révulsif et procure une sensation de fraîcheur. Elle met en garde contre les anesthésiques locaux car ils peuvent causer une réaction allergique ou une hypersensibilité cutanée chez certaines personnes.

Il importe de savoir que certains médicaments peuvent accroître la sensibilité au soleil et Colleen Cairncross insiste sur le fait que les ATP doivent connaître les effets des médicaments du point de vue de la sensibilité au soleil.

Lorsqu'un client demande un produit pour traiter un coup de soleil, Colleen Cairncross recommande aux ATP d'évaluer rapidement la brûlure et, s'il y a la moindre rougeur, de conseiller au client une consultation avec le pharmacien ou de lui demander s'il prend des médicaments d'ordonnance. « Le profil du client est non seulement important, mais précieux, soutient Colleen Cairncross, et les ATP sont en mesure d'y consigner des renseignements qui influenceront sur la recommandation du pharmacien. »

De même, les ordonnances de médicaments qui augmentent la sensibilité au soleil devraient être signalées. Ainsi, le pharmacien pourra conseiller le client lorsqu'il viendra chercher son médicament ou encore l'ATP pourra joindre au médicament un feuillet explicatif sur le sujet, informant le client de la nécessité d'utiliser un écran solaire. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS :

**Société canadienne du cancer –**

<http://www.cancer.ca/fr-ca/?region=qc>

**Association canadienne de dermatologie –**

<http://www.dermatology.ca/fr/>



**TEVA**

**LES MÉDECINS ET LES PATIENTS VOUS POSENT-ILS DES QUESTIONS SUR LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES?**

Trouvez réponse aux questions sur leur innocuité et leur efficacité en consultant un tout nouveau site Web.

Allez à **MedicamentsTeva.ca**.